

# Comment financer sa participation individuelle sur des foires et salons spécialisés à l'étranger ?



**Mme Simone JOACHIM**  
**26 mars 2012**

# GUICHET UNIQUE POUR LES EXPORTATEURS

Etablissement public créé en 1961, placé sous l'autorité du Ministère des Finances et fonctionnant avec la garantie de l'Etat luxembourgeois

## Mission:

Promouvoir les exportations luxembourgeoises:

- Aides financières à l'exportation
- Assurance-crédit

# GUICHET UNIQUE POUR LES EXPORTATEURS

Aides financières à l'exportation

Assurance-crédit à l'exportation



↓  
Commande

↓  
Livraison

↓  
Paiement

Phase de prospection

Phase d'exécution des commandes

## I. AIDES FINANCIERES A L'EXPORTATION

1. Principes
2. Foires et salons spécialisés
3. Autres exemples d'aides
4. Procédure

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 1. PRINCIPES

- Intérêt luxembourgeois
- Viabilité financière de l'entreprise demanderesse
- Conformité à la législation luxembourgeoise
- Respect des règles UE
- Maximum aide 50% des frais engagés
- Principe de l'antériorité de la demande
- Intervention d'un tiers, les frais internes ne sont pas éligibles
- Plafond de 200.000 € sur une durée de 3 ans (100.000 € pour le secteur du transport)

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 2. FOIRES ET SALONS A L'ETRANGER

### Frais éligibles:

- Frais de location de l'emplacement: max. 100 m<sup>2</sup>
- Frais d'inscription et de publicité au catalogue officiel de la foire/salon
- Frais de construction du stand
- Graphique et signalisation du stand
- Frais de raccordement à l'eau et à l'électricité

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 2. FOIRES ET SALONS A L'ETRANGER

### Frais éligibles suite:

- Frais de transport et prime d'assurance du matériel d'exposition
- Frais de nettoyage du stand
- Frais d'inscription de max. 2 délégués par entreprise
- Frais d'acquisition ou de location de matériel multimédia (max. 1000 EUR/manifestation)
- Frais d'hôtesse

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 2. FOIRES ET SALONS A L'ETRANGER

### Frais non éligibles:

- Frais de voyage, de séjour, d'hôtel
- Frais liés à des réceptions, restaurants (catering)
- Cartons d'invitation
- Gadgets promotionnels
- Tous les frais internes à l'entreprise

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 2. FOIRES ET SALONS A L'ETRANGER

Le plafond annuel pour les foires et salons à l'étranger est fixé à 40.000 EUR par entreprise.

L'intervention ne peut être supérieure à :

- 50% des frais éligibles pour les 3 premières participations
- 25% des frais éligibles à partir de la 4<sup>ième</sup> participation
- 10% des frais éligibles à partir de la 11<sup>ième</sup> participation
- aucune intervention ne pourra être accordée après la 20<sup>ième</sup> participation à la même foire/salon.

# AIDES A L'EXPORTATION :

## 3. AUTRES EXEMPLES

- Services de conseil (juridique, fiscal, marketing ...) prestés par un tiers nécessaires au lancement d'un nouveau produit/service ou au lancement d'un produit/service existant sur un nouveau marché; remboursement de max. 50% des frais.
- Conception et traduction de supports promotionnels (brochures, dépliants) par un prestataire de services tiers et destiné à la prospection de marchés à l'exportation; remboursement de max. 50% des frais. Les frais d'impression ne sont pas éligibles. Pour les sites Internet seuls les frais de traduction sont éligibles.

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 3. AUTRES EXEMPLES

- Frais de publicité; remboursement de max. 25% des frais de publicité dans des guides, revues, sur des sites Internet (banner, moteur de recherche etc.) à caractère professionnel et international et des frais pour la réalisation de films publicitaires ; plafond annuel de 10.000 EUR
- Frais d'inscription aux formations ayant un lien irréfutable avec la promotion du commerce extérieur; remboursement de max. 50% des frais. Les cours linguistiques en français, allemand et anglais ne sont pas éligibles.

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 3. AUTRES EXEMPLES

- Frais de fonctionnement d'un bureau de représentation sur un nouveau marché hors UE; remboursement max. de 50% avec plafond de 32.500 EUR pour un bureau individuel (75% avec plafond de 65.000 EUR pour un bureau collectif).

Cette aide s'adresse aux PME avec un effectif entre 10 et 100 personnes et se limite à la première année de fonctionnement du bureau.

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 3. AUTRES EXEMPLES

- Appels d'offres hors de l'UE -> Avance remboursable
- Frais éligibles: frais de voyages et de séjour vers le pays concerné, frais de réalisation d'études internes ou externes pour autant que ces études aient un lien direct avec la participation à l'appel d'offre concerné, les frais d'achat du cahier de charges.
- Limité à 2 participations/an,
- Seuil d'intervention : 75% des frais engagés
- En cas d'attribution du marché : remboursement de l'intégralité de l'avance.

# AIDES A L'EXPORTATION:

## 4. PROCEDURE

- Introduction d'une demande avant lancement du projet (formulaire sur notre site Internet [www.odl.lu](http://www.odl.lu))
- Contrôle du respect des critères d'éligibilité imposés par l'UE et décision sur l'octroi d'aide par le Comité de l'ODL (1 réunion/mois)
- En cas d'accord: promesse valable pour 6 mois
- Remboursement sur base des factures et preuves de paiement

## II. ASSURANCE-CREDIT L'EXPORTATION

1. Services offerts
2. Principes
3. Coût

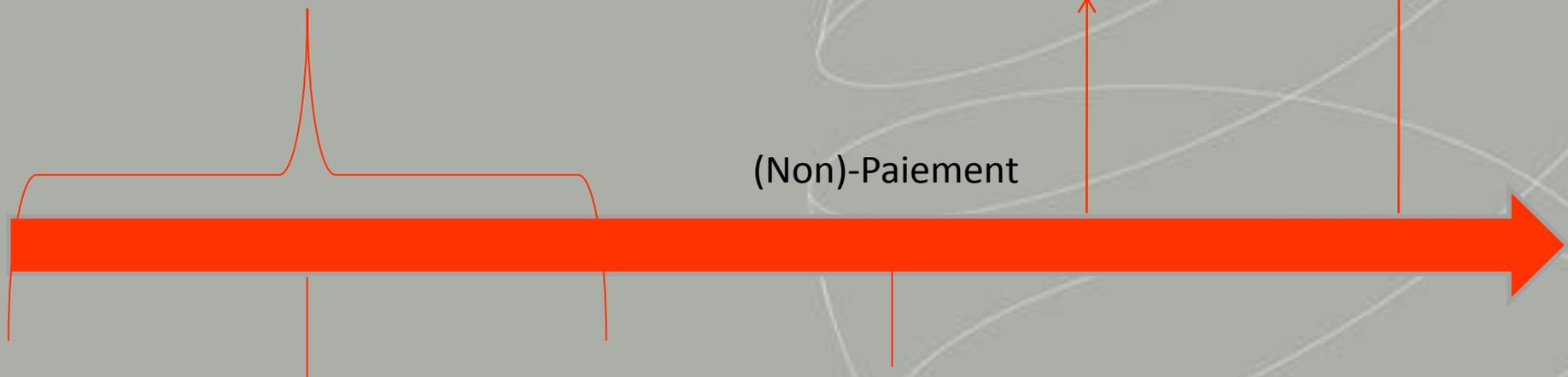
## Phases du processus commercial:

Analyse /surveillance de la solvabilité financière

Recouvrement

Indemnisation

(Non)-Paiement



Prospection    Commande    Livraison/Facturation    Echéance

# ASSURANCE-CREDIT

## 1. SERVICES OFFERTS

L'assurance-crédit englobe les services suivants:

- La prévention et la surveillance
- Le recouvrement en cas d'impayé
- L'indemnisation en cas de sinistre

# ASSURANCE-CREDIT

## 2. PRINCIPES

Couverture du risque de non-paiement des créances assurées

Les causes de sinistres peuvent être d'origine:

- Commerciales: insolvabilité constatée (faillite) ou insolvabilité de fait (carence du client)
- Politiques: cas de force majeure tels que:
  - Pénurie de devises provoquant des retards de paiement
  - Catastrophes naturelles (tremblement de terre, éruption volcaniques...)
  - Faits politiques (guerres, révolutions, émeutes...)
  - Fait du principe (actes, décisions d'autorités publiques)

# ASSURANCE-CREDIT

## 2. PRINCIPES

Assurance de la globalité du chiffre d'affaires d'une entreprise

- Participation propre de l'assuré dans le risque, pas d'assurance à 100%
- Possibilité de cession du bénéfice de la police :

Ce mécanisme permet d'attribuer le bénéfice des indemnités de la police d'assurance à la banque qui finance les ventes

## 3. COÛTS

Prime basée sur le chiffre d'affaires (en pour mille)

Participation aux frais d'étude et de surveillance  
des débiteurs

OFFICE DU DUCROIRE  
7, rue Alcide de Gasperi  
LUXEMBOURG – KIRCHBERG

Tel.: (+352) 42 39 39-320

Fax: (+352) 42 39 39-821

E-mail: [odl@odl.lu](mailto:odl@odl.lu)

Internet: [www.odl.lu](http://www.odl.lu)

**Merci pour votre attention**